

## UNE RÉCLAMATION DE M. TH. JOUSSE

On lit dans le *Mercure du Cap* du 30 mai :

« Je viens de voir, dans le discours que le ci-devant ministre de la Colonie a prononcé le 27 avril, qu'il a, pour sa propre défense, articulé diverses accusations contre les missionnaires français du pays des Bassoutos. Je laisse à mes collègues le soin de réfuter les allégations de M. Sprigg, qui ne reposent sur rien de vrai. Ils le feront officiellement la première fois qu'ils pourront se réunir, mais, pour ma part, me voyant personnellement accusé devant le public d'avoir poussé les Bassoutos à se révolter, je ne puis me taire.

Je déclare, sans plus tarder, que, lorsque le major Bell a dit au colonel Griffith que *j'avais donné un fusil à un indigène en lui recommandant de ne le remettre au gouvernement que lorsque tous les autres Bassoutos auraient livré les leurs*, il a avancé une chose qui n'était absolument pas vraie et qu'il n'y a eu là qu'une calomnie. J'ai écrit au major Bell pour lui demander de fournir la preuve de ce qu'il a dit, mais comme les communications postales sont encore difficiles et que la réponse se fera probablement longtemps attendre, je ne puis laisser le public un jour de plus dans l'incertitude.

J'ai aussi le droit de demander pourquoi M. le colonel Griffith n'a pas fait une enquête. Je demeure tout près de chez lui ; il était de son devoir de m'appeler à rendre compte de ma conduite, au lieu de me dénoncer au ministre de la Colonie.

Comme preuve que j'ai encouragé les natifs par mon exemple à se soumettre à la loi, j'ajoute qu'au moment où le désarmement a été ordonné, *j'ai envoyé mon propre fusil à Masérou*, et qu'il y est encore, bien que le colonel Griffith ait eu l'obligeance de me faire remettre un port d'armes que je n'avais pas demandé.

Je pourrais, par beaucoup d'autres faits, prouver que je me suis efforcé d'agir comme doit le faire un ministre de l'Évangile de paix, mais je ne veux rien dire à ma louange. Encore une fois, je repousse de la manière la plus absolue la perfide accusation dont j'ai été l'objet.

Agréez, etc.

TH. JOUSSE *V. D. M.*

Thaba-Bossiou, 17 mai 1881.

---

#### ARRIVÉE DU MATÉRIEL D'AMBULANCE A MORIJA

Nos lecteurs se rappellent qu'au mois de janvier, nous avons fait partir un matériel d'ambulance complet à destination de nos frères de Lessouto. Les lignes qui suivent, empruntées à deux lettres du docteur Casalis, leur montreront l'excellente impression produite dans notre mission par la nouvelle de cet envoi, et la joie de nos missionnaires lorsqu'après diverses péripéties, les caisses, si longtemps attendues, leur sont enfin parvenues ;

Morija, le 25 mars 1881.

« Monsieur et très honoré président,

« Il y a déjà quelques jours que je suis en possession de votre lettre du 21 janvier, m'annonçant l'expédition d'un bien précieux envoi de médicaments et de matériel d'ambulance.

« Dans les temps pénibles et remplis d'inquiétudes que nous traversons, toute lettre venant de France et nous apportant l'expression de la sympathie et de l'affection de nos chers amis est pour nous la source d'une bien grande consolation. Pensez ce qu'a dû être pour mon cœur votre message doublé d'une longue liste d'instruments de chirurgie et